

■ DELÉMONT

La Cantine n'est plus seule



L'Association de soutien à La Cantine a vu le jour hier soir. PHOTO HD

Espace autogéré, La Cantine, à Delémont, peut désormais compter sur l'appui de l'Association de soutien à La Cantine. Celle-ci tenait son assemblée constitutive hier soir. Élu à l'unanimité, le comité est composé d'Emmanuel Martinoli, Philippe Rebetez, Léonie Liechti, Hansjörg Ernst et Patricia Roy.

L'idée de créer cette association est née dans le contexte des difficultés que rencontre La Cantine avec son bailleur, l'entreprise VonRoll, qui souhaite rompre le contrat de bail. L'affaire est entre les mains de la justice. Le jugement devrait tomber à la fin du mois prochain. «Pendant plus de 10 ans, ce bâtiment était vide. Un énorme travail a été effectué pour le remettre en bon état. Il est étonnant que le bail-

leur reproche à La Cantine de mal entretenir les espaces à l'extérieur en raison d'un poulailler et d'une cabane», a relevé Philippe Rebetez.

Une liste d'actions que pourrait réaliser cette association a été évoquée, comme faciliter le réseautage, contacter des décideurs, œuvrer à l'amélioration de la communication, ou encore lancer une pétition. Exiger de la commune qu'elle change l'affectation du bâtiment pour que celui-ci devienne un lieu public est aussi une piste envisagée.

Et au cas où La Cantine remporterait son bras de fer face à VonRoll, l'association aurait toujours sa raison d'être en vue d'entreprendre des actions que les membres de La Cantine ne peuvent pas faire, faute de ressources. HD

■ GLOVELIER

Les travaux reprendront au hangar

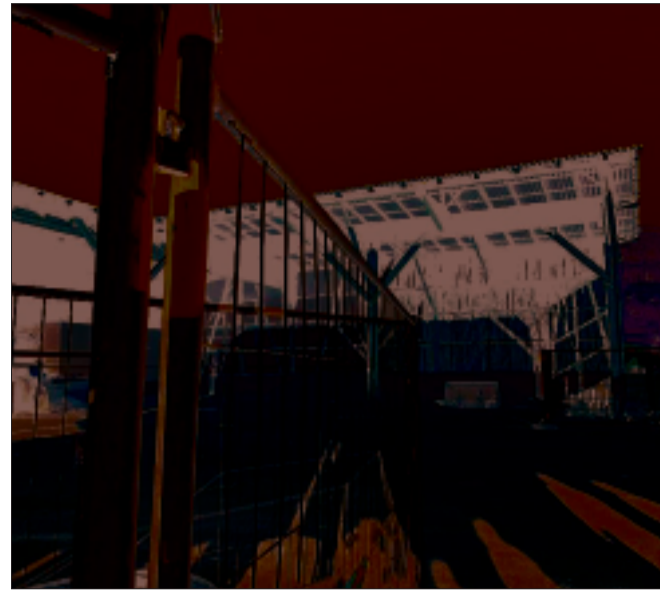
► La construction d'un nouveau hangar à Glovelier fait grincer des dents.

► La hauteur du bâtiment, le bruit engendré par les camions et les éventuelles odeurs inquiètent les voisins.

► Réunies hier devant le Tribunal administratif, les parties ont convenu d'une entente.

Le long de la ligne de chemin de fer, un vieux hangar datant de 1939 attend depuis plus de deux ans de connaître son sort. Le projet de rénovation émanant d'une entreprise de construction de routes, également propriétaire du lieu, a poussé une dizaine de riverains à faire recours.

«Nous souhaitons que la hauteur du bâtiment soit revue à la baisse car elle ne respecte pas le règlement communal. Nous voulons également être certains que ce hangar ne contiendra que du gravier», commence la porte-parole des opposants. Ces derniers craignent notamment des transferts de produits nocifs pour la santé des habitants.



La transformation d'un ancien hangar sème le trouble. PHOTO AR

Avant de rejoindre la salle d'audience, la juge administrative de première instance Carmen Bossart Steulet s'est par ailleurs rendue sur les lieux du litige en début de matinée.

Les riverains craignent des nuisances

«De mars à octobre, cela sera un aller-retour incessant de camions dans ce quartier, mettent en garde les recourants. Nous avons reçu un règlement de commune nous demandant d'éviter les nuisances sonores. L'entreprise ne le respectera assurément pas», ajoute la porte-parole. Les riverains rappellent que le hangar se situe en zone mixte du village, soit dans un secteur ouvert aux «habitations, artisanat et petites industries».

«C'est vrai que ça a pétoillé dans ce dossier», a lancé la juge à la commune de Haute-Sorne représentée par Gérard Ruch. La commune a reconnu avoir omis de notifier certaines décisions aux opposants, mais a rectifié par la suite.

«À plusieurs reprises, j'ai eu peur que des tôles giclent sur les voies ou tombent sur des passants», a relevé le propriétaire du hangar. Il fait état d'un lieu «vétuste et dangereux pour ses employés».

Ce dernier relève que la hauteur du bâtiment a désormais été réduite pour atteindre les 10,5 m. Concernant les nuisances, l'entreprise assure qu'elle prendra en considération les riverains en effectuant le moins possible de chargements le matin. De plus, «aucun produit ne dégage d'odeurs», affirme l'entrepreneur.

À la fin de l'audience, la juge administrative Carmen Bossart Steulet a mis en avant un problème de forme, et à la fois de fond dans l'affaire. Selon elle, certains voisins n'ont «pas la qualité pour recourir» en raison notamment de la localisation trop éloignée de leur habitation par rapport au hangar. De plus, elle indique que toutes les autorisations cantonales ont été délivrées.

«Vous recourez pour rien, et c'est rare que je le dise», a-t-elle conclu. L'entreprise s'est engagée à respecter les hauteurs et à n'exploiter que du gravillon dans le hangar. Les recourants se partageront les frais judiciaires. AMÉLIE ROSSÉ

■ DEVELIER

Il percute une voiture de la police cantonale

Un automobiliste «dans un état ne lui permettant pas de conduire» est entré en collision avec une voiture de la police cantonale, jeudi vers 23 h 45, sur la route principale entre Develier et les Rangiers. Si les deux véhicules sont hors d'usage, aucun blessé n'est à déplorer. À la sortie d'un virage, le chauffeur s'est déporté sur la voie opposée et a percuté la voiture de la police qui arrivait correctement en sens inverse. HD

■ DELÉMONT

La mosquée de la capitale ouvre ses portes aux visiteurs

Dans le cadre du projet national «Dialogue en route», où des jeunes s'engagent à déconstruire préjugés et stéréotypes sur les religions, «les Guides en Route» invitent la population à découvrir, lundi, à 17 h 15, la mosquée Arrahman de Delémont. La visite est gratuite, mais nécessite une inscription à l'adresse camille.aeschimann@iras-cotis.ch. «Dialogue en route» poursuivra son chemin mardi avec des visites de la synagogue de la Chaux-de-Fonds. HD

■ GLOVELIER

Une vraie soupe aux pois à la ferme de la Combe Tabeillon

Le Groupement pour la Protection de la Nature de Glovelier (GPNG) organise, demain, dès midi, sa traditionnelle soupe aux pois. Adultes, enfants, amoureux de la nature, promeneurs sont invités en grand nombre à se rendre à pied ou à vélo à la ferme de la Combe Tabeillon. Une authentique soupe aux pois leur sera offerte. Possibilité de faire des grillades. Cafés et boissons à disposition. Au cas où le soleil ne serait pas de la partie, la salle à manger sera ouverte. HD

■ ROSSEMAISON

La rue Au Trocher sera fermée au trafic à partir de lundi

D'importants travaux d'assainissement et de réfection de la chaussée débuteront à la rue Au Trocher, à Rossemaison, dès lundi, et ce pour une durée indéterminée. Cette rue sera temporairement fermée au trafic durant toute la durée des travaux. Les usagers sont priés de se conformer strictement à la signalisation temporaire mise en place et de transiter par la rue Sur le Courtil ou celle d'Es Planches. HD

Agenda

■ DELÉMONT
- Concert des Trompes de chasse Saint-Hubert, proposé au public, ce samedi, à 20 h, à l'église Saint-Marcel.

En bref

■ ROSSEMAISON

Un talent qui se dévoile au Centre culturel du village

Le Centre culturel de Rossemaison accueille à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 22 septembre les œuvres de Jessy Gigandet, artiste peintre amateur.

Sobrement intitulée TraCe Du JuRa, l'exposition se décline en treize tableaux, réalisés selon la technique du transfert, un procédé subtil qui fait intervenir la photographie et la peinture, en l'occurrence la peinture acrylique.

Un voyage fascinant à travers le Jura

Maîtrisant parfaitement cette ressource au carrefour de deux arts, transgressant parfois avec audace et brio les lois usuelles de la perspective, l'artiste, qui donne libre cours à son imagination, propose ainsi un voyage fascinant et original à travers tout le Jura, ses paysages et les éléments les plus emblématiques de son patrimoine bâti.

Devant chaque tableau, le visiteur éprouvera ainsi la sensation vertigineuse d'être sou-



Artiste autodidacte, la Delémontaine Jessy Gigandet sollicite l'art avec brio pour exprimer son attachement à sa terre d'adoption. PHOTO FC

dainement propulsé dans un rêve envoûtant où les paysages qui lui sont familiers se révèlent sous un jour irréel, prodigieux. Éblouissant! FC

• Le vernissage aura lieu ce soir, dès 18 h 30. L'exposition sera visible les 14, 15, 21 et 22 septembre, de 15 h à 18 h 30. Entrée gratuite.

■ BOÉCOURT

Un mètre carré venu de l'autre côté du globe

Boécourt est la destination finale d'une démarche artistique des plus originales, fruit de l'esprit d'un Australien du nom de Hadyn Wilson. Le village accueille depuis mardi un «Locus», soit un mètre carré mis en valeur par un cadre.

«Cela symbolise le rien, c'est un mètre carré sans aucun statut particulier, ni valeur esthétique ni signification particulière. En le mettant dans un cadre, il devient une sorte de symbole pour tous les espaces similaires», explique Claudia Nicotra.

Cette professeure de dessin biennoise, qui connaissait l'artiste pour avoir séjourné chez lui lors de vacances en Australie, a contribué, avec l'aide de Barbara Shields, une autre habitante de Bienne, à trouver l'emplacement de ce carré en suivant un processus aléatoire.

Mais leurs directives étaient claires. Elles ont tout d'abord déterminé deux chiffres, l'un entre 1 et 100, l'autre entre 1 et 20. Elles sont tombées sur le 15 et le 39, qu'elles ont additionnés pour obtenir 54. Cela correspondait au nombre de kilomètres à parcourir. Puis, elles ont choisi un autre chiffre, entre 1 et 4. Elles sont tombées sur le 1, correspondant au nord.

Une fois toutes ces données réunies, elles sont parties de Bienne en direction du nord. Après avoir parcouru 54 km, elles sont arrivées au bord du terrain sportif de



Le «Locus» a été délimité avec des cailloux par Claudia Nicotra (à g.) et Barbara Shields. L'artiste australien à l'origine de cette œuvre souhaiterait la pérenniser avec un cadre en métal.

l'école de Boécourt. Elles ont ensuite délimité provisoirement ce lieu avec un cadre d'un mètre carré formé de cailloux.

Le seul «Locus» de Suisse

Mais l'idée est de pérenniser cet espace, avec l'accord du FC Boécourt qui a un droit de superficie sur ce terrain, en le délimitant avec un cadre métallique. Pour cette opération, l'Australien ferait le dé-

placement en Suisse. «Hadyn Wilson était super content qu'on ait trouvé un emplacement. C'est le 4^e dans le monde, les trois premiers sont en Australie, en Argentine et au Chili. Ce projet artistique s'inscrit dans une démarche mondiale. L'artiste australien veut créer un Locus par pays. Celui de Boécourt sera donc le seul en Suisse», souligne Claudia Nicotra. HD

